



FICHE D'INSCRIPTION

CENTRE SPORTIF OXYGÈNE

vacances de Juillet 2019

**Fiche à retourner accompagnée des documents demandés et de votre règlement
auprès du guichet unique de l'Hôtel de Ville
Du 15 mai au 15 juin
(prolongation possible suivant les places disponibles)**

Service des Sports – 01 49 15 55 29

Accueil à 8h15 – Départ entre 17h15 et 18h / Complexe sportif Colette Besson, 76 avenue de Verdun Romainville.

NOM : Prénom :
Date de naissance :

Stage n°1 : Multisports terrestre du 8 au 12 juillet (7-10 ans) Stage n°2 : Multisports nautique du 8 au 26 juillet (7-10 ans)
Stage n°3 : Multisports nautique du 8 au 26 juillet (11-14 ans)

Cocher les semaines de votre choix

- Semaine du 8 au 12 juillet / 5 jours (stage n°.....) Semaine du 15 au 19 juillet / 5 jours (stage n°.....)
 Semaine du 22 au 26 juillet / 5 jours (stage n°.....)

Je réserve donc :semaine(s) X.....(tarif) =.....€ (attention paiement séparé)

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT LORS DE L'INSCRIPTION:

- 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ou 1 attestation sur l'honneur indiquant l'état de santé satisfaisant du de la pratiquant-e (à retirer à l'accueil de la mairie)
- 1 photo d'identité
- 1 autorisation parentale (à retirer à l'accueil de la mairie)
- 1 fiche sanitaire (à retirer à l'accueil de la mairie)
- 1 test d'aisance aquatique sans brassière de sécurité pour les stages nautiques (sur RDV à la piscine de Romainville)

TARIFS SEMAINES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 Ext.
Semaine de 5 jours	27,50 €	32,50 €	39,95 €	47,50 €	56,20 €	64,95 €	72,45 €	79,90 €	87,40 €	124,85 €

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à l'Accueil Unifié

ATTENTION : Sans inscription, votre enfant ne sera pas accueilli. Sans règlement, l'inscription ne sera pas validée. Aucune inscription n'est possible si les factures de l'ensemble des prestations antérieures n'ont pas été soldées. Passée la date d'inscription, aucune inscription n'est faite sauf accord exceptionnel du service Enfance Loisirs ou du service des Sports.

MODES DE PAIEMENT : prélèvement, chèque (à l'ordre du Trésor public), carte bleue, espèces, tickets C.E.S.U.